

Les Biocarburants : un pas vers l'indépendance énergétique de la production agricole ou simple débouché nouveau pour les céréaliers ?

Interrogation développée par Nicolas Villain, conseiller technique FNE au cours d'un atelier-débat.

Le gouvernement a donné son agrément à une production supplémentaire de 800 000 tonnes de biocarburants d'ici 2007, dont 480 000 dans la filière Diester et 320 000 dans celle de l'Éthanol. Au-delà des effets d'annonce sur les propriétés environnementales des biocarburants, une analyse plus attentive de ce plan de développement relativise considérablement son intérêt réel.

✚ Des carburants renouvelables :

- Issus de plantes oléagineuses comme le Colza ou le Tournesol. On distingue les huiles végétales brutes (HVP) obtenues par simple pressage des graines et les esters méthyliques et éthyliques de ces huiles végétales (EMVH) nommées Diester.
- Issus de d'alcool à partir du sucre des plantes (betterave, canne) ou de l'amidon (blé) : c'est le bioéthanol ou son dérivé l'ETBE.
- Issus de fermentations anaérobies à partir de déchets alimentaires, de déchets végétaux de culture... Il s'agit de biogaz (méthane) qui peut donner une fois purifié du gaz naturel véhicule (GNV). Mais la production reste expérimentale.

✚ Des filières au rendement énergétique dérisoire

Plusieurs étapes sont consommatrices d'énergie : la culture (labour, engrais, pesticides...), le transport des récoltes jusqu'aux usines situées à plusieurs centaines de km, la transformation chimique ou biochimique, la gestion des sous-produits, la redistribution aux pompes... dans les filières conventionnelles (Éthanol et Diester) le rendement énergétique est proche de 1 et ne diminue donc pas la dépendance énergétique. Par contre l'huile brute, produite et utilisée directement à la ferme, a un rendement énergétique compris entre 3,5 et jusqu'à 7 avec la valorisation des tourteaux. Les systèmes intensifiés consomment entre 200 à 400 L équivalent-fuel par ha sous forme d'intrants agrochimiques et mécaniques. Les systèmes à bas niveau d'intrants valorisent l'énergie solaire via la photosynthèse.

✚ Conflit de surfaces entre cultures énergétiques et cultures alimentaires

En France, le remplacement des carburants conventionnels par des biocarburants nécessiterait environ 20 millions d'ha de cultures énergétiques soit davantage que la surface labourable !! Du Pétrole ou du Blé ?

✚ Vers une autonomie énergétique des unités de production agricole

Avec 15% des surfaces en Colza ou Tournesol, les systèmes agricoles peuvent auto-produire assez de carburant pour leurs propres besoins. En cas de crise énergétique sévère, l'autonomie de la production agricole vis-à-vis du pétrole est un gage de notre sécurité alimentaire.

✚ Un bilan écologique probablement négatif

Les 1,2 millions d'ha de jachère vont probablement disparaître. Au nom de l'indépendance énergétique (discutable), de la lutte contre l'effet de serre, le monde céréalier va reconquérir les surfaces gelées par la PAC à grands renforts de labours, de fertilisations, de pesticides... ce qui ne va pas dans le sens des objectifs avoués.

En aucun cas l'Agriculture ne peut permettre l'indépendance énergétique de la France par contre elle peut assurer l'auto-suffisance énergétique des unités agricoles. Toutefois pour les transports il ne faut pas y compter.

Alain LERCH, Anne BAREILLES, Anne-Marie DUCHEMIN, Annick NOEL, Anny CHARON, Bernard VIGNERAS, Christine POLGE, Claudine JOLY, Josiane Kindynis, Michel HORN, Sylvain GIRODON
vous font part de leurs
MEILLEURS VŒUX 2006



Replanter des Ormes en Basse-Normandie ?

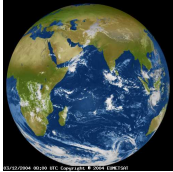


Odyssée sibérienne

Pour « contribuer à préserver la planète » Nicolas Vanniers lancé dans la traversée du Grand Nord. L'ADEME, Gaz de France, et le WWF soutiennent l'initiative « écologique » puisque l'« aventurier » Nicolas Vannier se déplace avec des traîneaux tirés par des chiens.

L'aventure est quand même limitée puisqu'une escouade de motoneiges ouvre et reconnaît la piste.

Aventure d'autant plus limitée que la nature fait un pied de nez à Nicolas Vannier en stoppant toute chute de neige, alors qu'en décembre la neige devait être abondante.



Une réussite, en sorte !
Le changement climatique dû aux activités humaines est bien une réalité.

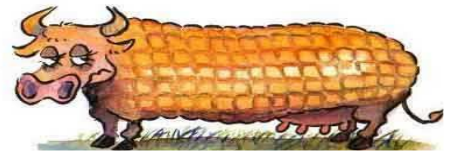
OGM et Justice

Le tribunal d'Orléans a relaxé 49 faucheurs de champ de maïs OGM, estimant qu'il y avait « état de nécessité » à cause du « danger de diffusion incontrôlée de gènes provenant du maïs transgénique ».

Le procureur avait réclamé jusqu'à trois mois de prison ferme pour les leaders, aussi le Parquet a décidé de faire appel. Il en est de même pour Monsanto, fabricant du maïs qui avait été fauché.

BOUFFER DU MAÏS TRANSGÉNIQUE
EST-CE DANGEREUX ?

BÔF!



Greenpeace contre COGEMA

La COGEMA a reçu en 2001, pour les retraiter, des déchets nucléaires australiens, sans avoir les autorisations nécessaires.

Greenpeace assigne la COGEMA en référé et ...perd.

Quatre ans après la cour d'appel de Caen donne raison à Greenpeace d'où le pourvoi en cassation de la COGEMA. Mais la cour a donné raison à Greenpeace contre la COGEMA. Un jugement historique estime Greenpeace.

FLAMANVILLE

L'autorité de sûreté nucléaire vient d'informer qu'elle a classé au niveau 1 de l'échelle INES qui comporte 7 niveaux, un incident survenu le 10 septembre 2005 sur le réacteur 2 alors en arrêt pour maintenance et rechargement.

L'exploitant a omis de vérifier la disponibilité de l'alarme alors qu'un incident affectait un groupe de grappes de commande. L'alarme doit avertir s'il y a augmentation du flux de neutrons.

Il y a donc eu non-respect de la conduite à tenir prescrite par les RGE (Règles Générales d'Exploitation), d'où le classement au niveau 1 bien qu'il n'y ait pas eu de conséquence.



Armes nucléaires

Le prix Nobel de la Paix 2005, Mohamed El Baradei, chef de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), a invité les puissances nucléaires à renoncer à leur arsenal nucléaire, lors de la cérémonie de remise de son prix.



Veziens et Roche -qui-boit

Ces deux barrages hydro-électriques sur la Sélune perturbent fortement la qualité des eaux de ce fleuve qui se jette dans la Baie du Mont Saint-Michel .

Aussi la commission locale de l'eau recommande que leur fin d'activité soit programmée pour 2013, année de la future vidange.

Mais EDF redemande le renouvellement des concessions, dans un climat qui leur est plutôt favorable avec les engagements vis-à-vis des énergies renouvelables.

Qualité de l'eau d'une rivière et d'une baie prestigieuse contre un même pourcentage d'énergie renouvelable, le pragmatisme et le bon sens l'emporteront-ils ? il est à craindre que non puisque le préfet met en avant « les engagements nationaux pris par l'Etat en matière d'énergie renouvelable ».

Mais au fait une eau saine, n'est-ce pas un engagement de l'Etat ?

